

## 2021\_CT2\_103

**OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Candidature à l'appel à projets "Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux" lancé par l'Etat - Demande de subvention d'investissement relative à l'opération "Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Pierre Plantée à Vitrolles"**

---

Le 8 Avril 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Complexe sportif Raymond Martin à Cabriès, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 Avril 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : AMAR Daniel – AMIEL Michel – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BRAMOULLÉ Gérard – BURLE Christian – CESARI Martine – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOMEZ André – GOURNES Jean-Pascal – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola – ZERKANI-RAYNAL Karima .

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BOULAN Michel donne pouvoir à BARRET Guy – CHARRIN Philippe donne pouvoir à BARRET Guy – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à BURLE Christian – DESVIGNES Vincent donne pouvoir à LANGUILLE Vincent – FILIPPI Claude donne pouvoir à MARTIN Régis – GARCIN Eric donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à TAULAN Francis – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à PELLENC Roger – PETEL Anne-Laurence donne pouvoir à KLEIN Philippe – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MARTIN Régis – VINCENT Jean-Louis donne pouvoir à DI CARO Sylvaine

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CANAL Jean-Louis – PAOLI Stéphane – POUSSARDIN Fabrice

**Secrétaire de séance** : BIANCO Kayané

Monsieur Michel AMIEL donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Mobilité**  
**Déplacements, mobilité, transports et infrastructures**

■ Séance du 8 avril 2021

**03\_1\_09**

■ **Candidature à l'appel à projets "Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux" lancé par l'Etat - Demande de subvention d'investissement relative à l'opération "Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Pierre Plantée à Vitrolles"**

Madame le Président soumet pour information au Conseil de Territoire le rapport suivant :

## RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

### Transports, Mobilité durable

#### ■ Séance du 15 Avril 2021

15

#### MOB 015-15/04/21 BM

#### ■ Candidature à l'appel à projets "Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux" lancé par l'Etat - Demande de subvention d'investissement relative à l'opération "Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Pierre Plantée à Vitrolles"

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreux projets au sein de ses territoires. Certains de ces investissements traduisent les politiques publiques métropolitaines et peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers ou privés. Il importe en conséquence de solliciter leur participation dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement.

Dans cet objectif, il est proposé la candidature de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre de l'appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » publié le 15 décembre 2020 par l'Etat. Cet appel à projet s'inscrit dans la poursuite du soutien de l'Etat en faveur des transports du quotidien prévu par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019. Il vise ainsi à promouvoir de nouveaux projets de transport collectif en site propre ainsi que de pôles d'échanges multimodaux.

Le projet de requalification de la gare routière de Pierre Plantée à Vitrolles, positionnée au cœur de la Ville, qui a vocation à transformer celle-ci en un véritable Pôle d'Echange Multimodal, répond aux objectifs et critères d'éligibilité de l'appel à projets sus-mentionné. Il est inscrit au projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Métropole arrêté en décembre 2019 et constitue un des pôles d'échanges du réseau express métropolitain (REM), en intermodalité avec les Bus à Haut Niveau de service « Zenibus ».

Il s'inscrit non seulement dans le cadre du déploiement du réseau express métropolitain (REM) mais aussi dans le cadre du projet de requalification urbaine du centre-ville de Vitrolles, en tant que pôle d'attractivité majeur dans un espace urbain à requalifier. Avec l'extension du Zenibus et l'arrivée des

lignes REM son organisation doit être revue et adaptée pour insérer ces nouveaux services dans un PEM présentant toutes les fonctionnalités intermodales.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du mail piéton existant sur l'avenue Salyens, qui sera prolongé vers le futur « mail capable » identifié dans le plan guide des aménagements urbains du centre-ville.

Le pôle d'échanges de Pierre Plantée comprend la requalification de la gare routière existante, l'aménagement d'une gare routière scolaire sur l'avenue Yitzhak Rabin et d'un parking-relais de 150 places sur la place centrale pouvant faire l'objet d'un projet mutualisé avec un parking de centre urbain. Son dimensionnement intègre 12 quais et des arrêts de passage afin d'accueillir 3 lignes du réseau express métropolitain (REM) : Vitrolles – Aix-en-Provence, Marseille – Vitrolles, Salon – Vitrolles mais aussi 7 lignes du réseau urbain, ainsi que deux ligne du Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) Zenibus Est-Etang de Berre, positionnées au cœur du PEM.

Il prévoit d'intégrer de nouveaux équipements (local vélos sécurisé, parking relais, information voyageurs, espaces d'attente...), mais aussi de répondre aux enjeux de sécurité et de saturation du site actuel. Les aménagements de voirie comprendront notamment la suppression du giratoire devant la gare routière, et l'aménagement d'un carrefour à feux en lieu et place.

Cette opération respectera le calendrier prévisionnel suivant :

- Rédaction du programme : 2021
- Etudes complémentaires : 2022-2023
- Début des travaux : 2024
- Mise en service : Fin 2025

La présente délibération vise désormais à approuver la demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière et à autoriser la signature de tous les documents y afférents.

Le coût global prévisionnel en investissement de cette opération est estimé à 8 800 000 euros hors taxe ainsi réparti :

Coût des travaux : 7 340 000 euros hors taxe

Coût Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre : 1 460 000 euros hors taxe

Le montant subventionnable de l'opération est estimé à 7 340 000 euros hors taxe.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se décompose ainsi :

<b>Financement externe</b>		
Etat « AAP Grenelle 4 »	<b>10 %</b>	<b>734 000,00 euros</b>
<b>Autofinancement</b>		
Métropole Aix-Marseille-Provence	<b>90 %</b>	<b>6 606 000,00 euros</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>7 340 000,00 euros</b>

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 du Conseil de la Métropole portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Où il le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération suivante : Candidature à l'appel à projets "Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux" lancé par l'Etat - Demande de subvention d'investissement relative à l'opération "Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Pierre Plantée à Vitrolles" Que le projet s'inscrit dans l'esprit et le cahier des charges de l'appel à projets de l'Etat « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » publié le 15 décembre 2020.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvée la candidature de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'appel à projets de l'Etat « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » publié le 15 décembre 2020.

**Article 2 :**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès l'Etat ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent, notamment toute convention d'exécution de subvention, pour la réalisation de cette opération.

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits en section d'investissement sur le budget 2021 et suivants de la Métropole. Code opération N°2018103700 - Natures 2031 – 2135 – 2145 – 238 Sous politique C240.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

## METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

### NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

#### **CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS "TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE ET PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX" LANCÉ PAR L'ÉTAT - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RELATIVE À L'OPÉRATION "RÉALISATION DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE PIERRE PLANTÉE À VITROLLES"**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est candidate dans le cadre de l'appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » publié le 15 décembre 2020 par l'Etat

Le projet de requalification de la gare routière de Pierre Plantée à Vitrolles, positionnée au cœur de la Ville, qui a vocation à transformer celle-ci en un véritable Pôle d'Echange Multimodal, répond aux objectifs et critères d'éligibilité de l'appel à projets sus-mentionné. Il est inscrit au projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Métropole et constitue un des pôles d'échanges du réseau express métropolitain (REM), en intermodalité avec les Bus à Haut Niveau zénibus, et la gare VAMP (Vitrolles Aéroport Marseille Provence). Le pôle d'échange de Pierre Plantée comprend la requalification de la gare routière existante, l'aménagement d'une gare routière scolaire sur l'avenue Yitzhak Rabin et d'un parking-relais de 150 places sur la place centrale.

Cette opération respectera le calendrier prévisionnel suivant :

- Rédaction du programme : 2021
- Etudes complémentaires : 2022-2023
- Début des travaux : 2024
- Mise en service : Fin 2025

Le coût global prévisionnel en investissement de cette opération est estimé à 8 800 000 euros hors taxe ainsi réparti :

Coût des travaux : 7 340 000 euros hors taxe

Coût maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : 1 460 000 euros hors taxe

Le montant subventionnable de l'opération, sur lequel est appelée la subvention, est estimé à 7 340 000 euros hors taxe.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se décompose ainsi :

Etat « AAP Grenelle 4 »	<b>10 %</b>	734 000,00 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	<b>90 %</b>	6 606 000,00 euros
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>7 340 000,00 euros</b>

**OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Candidature à l'appel à projets "Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux" lancé par l'Etat - Demande de subvention d'investissement relative à l'opération "Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Pierre Plantée à Vitrolles"**

---

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Territoire en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le **20 AVR. 2021**